



Commune de BRISCOUS

ELEAK



Ouverture en 2017

Salle culturelle BIXINTXO



L'édito DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Ce nouveau numéro d'ELEAK est porteur de bonnes nouvelles. L'adjoint aux finances vous présente le budget 2016, en résultat positif, récemment voté. Il nous confirme une situation financière communale des plus saines. Notre commune est gérée, telle une entreprise, pour vous offrir les meilleurs services et une gestion des dépenses et des recettes maîtrisées. Parmi les crédits votés figure celui de la salle culturelle Bixintxo. Nos colonnes sont largement ouvertes à la présentation de ce projet et Madame le Maire y apporte toutes les explications souhaitées, accompagnées de croquis explicites. Les travaux communaux 2016 ont débuté et vont se poursuivre tout au long de cette année ; priorité à la rénovation, à l'entretien, à la sécurité, aux économies d'énergie et à une meilleure

communication communale. Le printemps va vous permettre de, peut-être, participer au concours annuel de maisons fleuries, verdict en juillet. Les associations sont nombreuses à annoncer leurs fêtes et manifestations. Continuez à y participer en nombre et à, ainsi, les soutenir. Encore deux nouvelles entreprises nous annoncent leur naissance, pour de nouveaux services offerts. Les commerçants continuent à varier leurs offres et à vous proposer toujours plus de nouveautés. Social et intergénérationnel sont également traités dans ces colonnes... la liste est longue, découvrez-là à la lecture de ce nouveau bulletin municipal.

Bonne lecture.

P. 1 à 4

Vie municipale

P. 5 à 7

Zoom

P. 8 à 11

Vie associative

P. 12 à 13

Vie locale

P. 14 à 16

Infos



ELEAK N°48 - MARS / AVRIL 2016

www.briscouis.fr - www.beskoitze.fr
mairie@briscouis.fr

Le mot de

Pascal JOCOU

Adjoint finances,
aménagement du territoire et
agriculture



Le conseil municipal s'est réuni le

11 avril afin d'approuver les comptes administratifs, de gestion et le budget prévisionnel 2016.

Je voudrais ici relater les grandes tendances budgétaires pour Briscous.

En termes de dépenses de fonctionnement, on note pour les charges de personnel moins de 1% d'augmentation entre 2014 et 2015. Elles représentent 31 % de celles-ci et les charges financières (intérêts d'emprunts) 3 %. Ce sont des dépenses incompressibles.

Pour les recettes de fonctionnement, les dotations allouées par l'État sont en diminution de 20 000 € pour 2016. Avec les mêmes taux d'imposition depuis 2009, les produits induits par la fiscalité augmentent de 3 % dûs à : 1 % par la revalorisation des bases imposables décidées par l'état et 2 % par le dynamisme de notre village en particulier en terme de construction (taxe d'habitation). Ceux-ci représentent 53 % des recettes de fonctionnement.

Pour l'année 2015, notre capacité d'autofinancement s'élève à 527 000€ et permettra de rembourser le capital des emprunts et les futurs investissements. Cet excellent résultat de CAF (Capacité d'autofinancement) résulte d'un travail initié par la commission des finances et partagé par l'ensemble des élus et des services.

En effet, une étude fine a été réalisée afin d'optimiser chaque ligne budgétaire en terme de recettes et de dépenses et se poursuivra en 2016.

Je voudrais vous citer deux exemples concrets :

- Après négociation de nos contrats téléphoniques, l'année 2015 a vu une diminution du coût de 1 150€ pour ce poste.
- Un inventaire de tous les biens de notre commune a été effectué aussi et a permis une vente de matériel qui n'est plus utilisé par notre collectivité, pour un montant de 9 250 €.

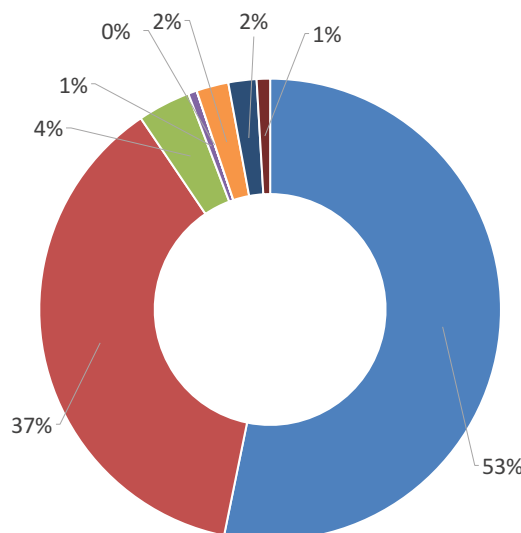
Des critères d'analyse concrets permettent d'évaluer la situation financière de chaque commune. J'en retiens un qui est le plus explicite. C'est le nombre d'années nécessaires pour Briscous afin de rembourser la totalité du capital emprunté grâce à sa capacité d'autofinancement. Elle est de moins de 4 années (en dessous de 8 ans, la situation est jugée très bonne).

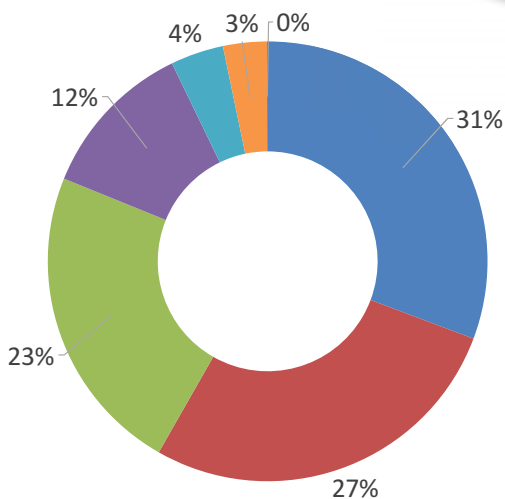
À ce jour, Briscous connaît une situation saine avec des possibilités d'investissement certaines sans menacer l'équilibre budgétaire futur. Nous continuerons à y veiller avec détermination.

Voilà les grandes tendances que vous retrouverez dans les pages suivantes avec le bilan 2015 et les investissements 2016.

FONCTIONNEMENT

RECETTES	2 498 472
impôts et taxes	1 329 239
dotations et subventions	932 693
produits des services	92 465
produits exceptionnels	15 184
produits financiers	17
remboursement personnel	56 228
divers	49 218
autres ppts de G.courante	23 428



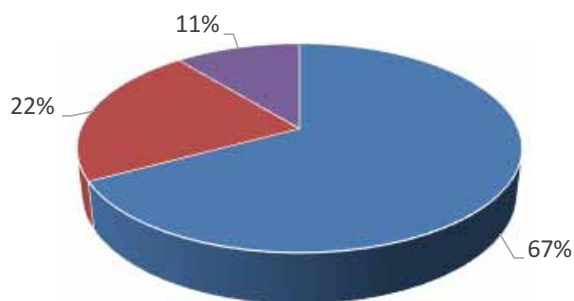


DEPENSES	1 990 550
frais de personnel	611 559
charge de gestion courante	547 898
charges à caractère général	455 592
atténuation de pdts	232 877
opérations d'ordre	77 568
charges financières	64 006
charges exceptionnelles	1 050

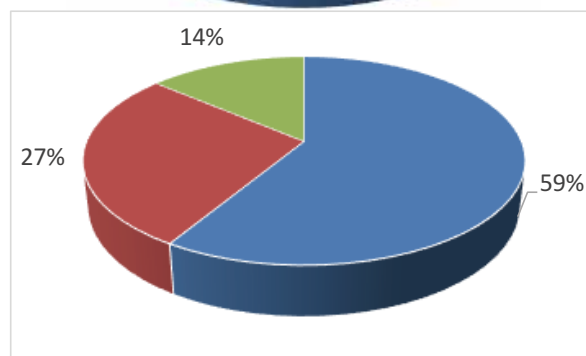
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE : 527 030 €

INVESTISSEMENT

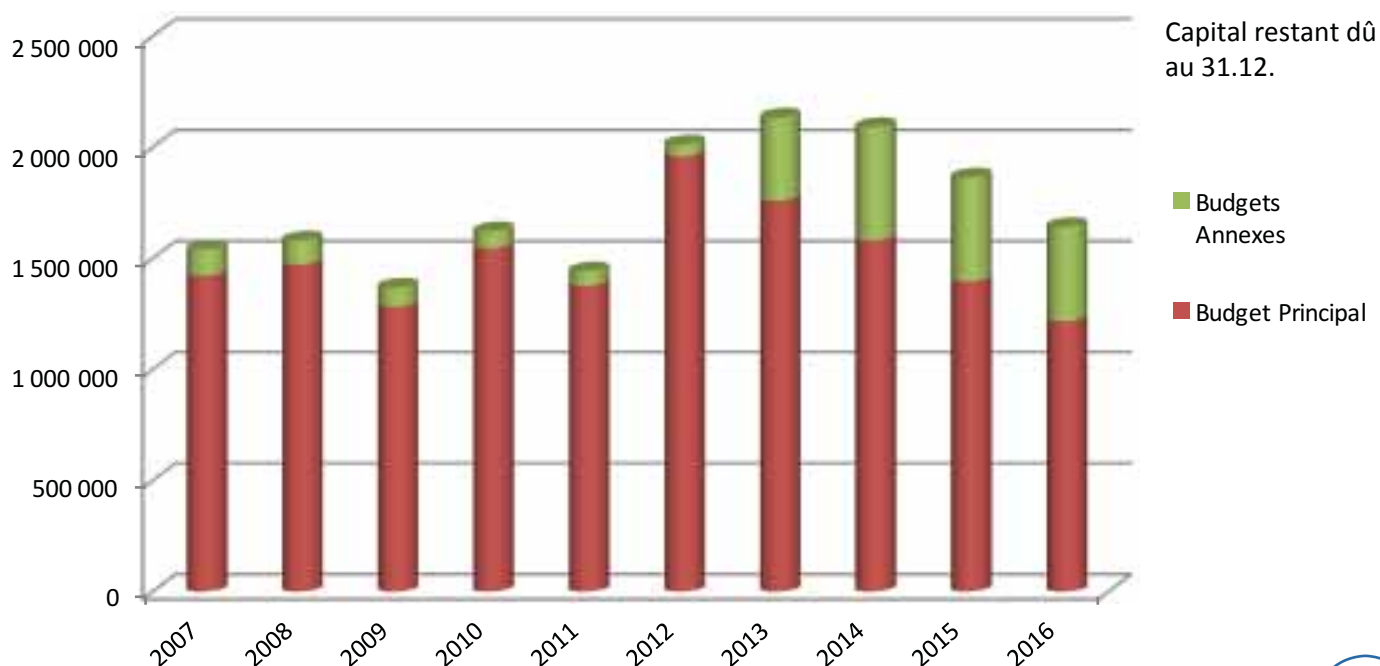
RECETTES	712 377
dotations et fonds globalisés	477 752
Subventions reçues	157 058
emprunts souscrits	0
Autres recettes d'investissement	77 568



DEPENSES	669 157
dépenses d'équipement	392 723
remboursement dette	184 055
autres dépenses d'investissement	92 379

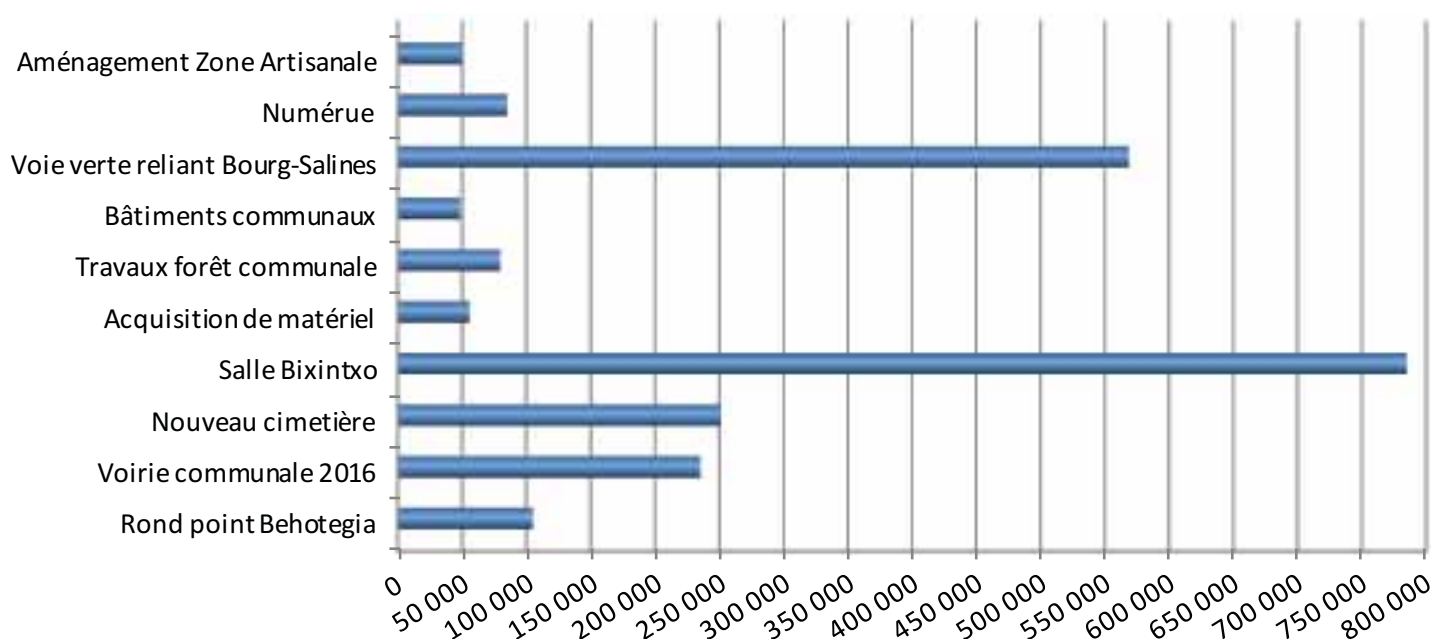


EVOLUTION DE LA DETTE



PROJET INVESTISSEMENT 2016

Budget prévisionnel 2016



Collecte des ordures ménagères...

...de bons chiffres mais encore de mauvais comportements

Le nouveau système de collecte des ordures ménagères, plus incitatif en terme de tri sélectif, a permis de réduire le tonnage prélevé de 38% sur la commune de Briscous.

Comme annoncé lors des réunions d'information, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), calculée en fonction des volumes collectés et du temps consacré, diminuera de 2,49% en 2016. Elle passera alors à 9,55% contre 12,04% en 2015. Ceci permettra en moyenne une diminution de la contribution de 17 € par habitant.

À titre d'exemple, pour un foyer de 4 personnes, l'économie s'élèvera à 68 €.

Cette bonne nouvelle est toutefois un peu gâchée par le fait que, depuis la réforme, des dépôts indésirables de sacs ou d'encombrants sont trop souvent pris en charge par le service technique communal et que cette gestion a un coût non négligeable pour le village. Rappelons donc que chaque foyer dispose d'un équipement propre pour déposer ses ordures ménagères. Les encombrants doivent être portés en déchetterie : sachant que les Beskoiztar en ont une sur leur territoire, les abandons sur la voie publique sont intolérables.



PJ et SL

Salle culturelle BIXINTXO...

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

HISTORIQUE

Les travaux de la future salle culturelle Bixintxo vont débiter dans les semaines qui viennent. Il est important, pour montrer le travail et les synergies qui ont été nécessaires à l'aboutissement de ce projet, de reprendre l'historique de la vie de cette salle, de son origine à aujourd'hui :

En 1951, est créé le patronage Bixintxo afin de permettre aux jeunes de la commune de se réunir et d'exercer des activités culturelles et sportives.

Le **23 mars 1953**, afin qu'ils se réunissent dans un lieu dédié, un terrain est acheté pour 60.000 anciens francs, à une famille de Briscous, par l'association sportive culturelle Bixintxo (qui avait changé de nom). Les habitants construisent eux-mêmes, bénévolement, une salle avec leurs propres matériaux.

Jusqu'à la **fin des années 90**, cette salle abritera de nombreuses manifestations culturelles, festives, et scolaires du village.

À partir de cette période, les membres fondateurs prenant de l'âge et la relève n'étant pas assurée dans l'association, ce bâtiment est laissé à l'abandon, et l'association n'a plus aucune activité (plus d'assemblée générale ni bilans moraux et financiers).

Pendant plus de 15 ans, les municipalités précédentes tentent sans succès de débiter la situation.

En **2008**, la salle Bixintxo est au programme des élections municipales de l'équipe dont certains conseillers municipaux actuels font encore partie. Équipe qui, une fois élue, œuvre pour trouver une solution et faire revivre la salle Bixintxo.

Le **31 mars 2010**, en accord avec les membres fondateurs et la commune, le Tribunal de Grande Instance de Pau désigne un administrateur provisoire « afin d'assurer une saine gestion de l'association et de convoquer une assemblée générale pour nommer un nouveau conseil d'administration ».

Le **9 septembre 2010**, 16 personnes parmi les membres fondateurs, répondent à une convocation d'assemblée générale. Ils élisent un nouveau conseil d'administration et un nouveau Président.

Puis, le **18 février 2011**, une assemblée générale extraordinaire permet à l'association, et à ses membres fondateurs, de réviser ses statuts afin qu'ils soient plus adaptés à l'époque et à la configuration du village.

Les précédents statuts prévoient dans leur article 2 :

« L'association a pour but :

a) De développer :

1- en ce qui concerne les jeunes gens, par l'emploi rationnel de la gymnastique et de sports leurs forces physiques et morales,

2- en ce qui concerne les jeunes filles, par l'emploi rationnel des sports et des cercles d'études de préparer d'admirables jeunes filles ;

b) De créer entre tous les membres des liens d'amitié et de solidarité »

Les nouveaux statuts prévoient que « cette association a pour but de réunir des personnes de compétences variées au service d'animations et de productions culturelles. Il s'agira d'organisation d'événements culturels tels que spectacles, concerts, expositions, spectacles vivants, projections de films et toutes manifestations pouvant participer à l'animation et au développement culturel du village. » Ils décident également de changer de nom : l'Association Sportive Bixintxo devient l'Association Culturelle Bixintxo.

Le **29 avril 2011** : l'association signe un bail emphytéotique de 99 ans avec la commune, à charge pour elle d'en assurer l'entretien et les éventuelles mise aux normes et rénovations et d'en conserver les règles de son utilisation. Ce bail permettait, dans l'immédiat, de prendre en charge le bâtiment pour le mettre en sécurité (clôture), le repeindre (graffitis) et de prendre en charge des frais d'assurance et d'impôts.

Le **26 novembre 2011**, lors d'une assemblée générale, le conseil d'administration, dans son ensemble, démissionne pour laisser la place à un nouveau conseil d'administration, et à un nouveau Président.

L'association Bixintxo revit donc et rythme à nouveau la vie culturelle du village par l'organisation de concerts et spectacles vivants.

Cependant, la commune ne possède pas de salle de spectacles, ces derniers se déroulent soit en plein air, soit dans le mur à gauche, soit dans les locaux de la cantine scolaire avec les désagréments s'y afférents: acoustique déplorable, météo incertaine, risques sanitaires pour la cantine.

En **2014**, la majorité des élus communaux ne souhaitent pas financer la rénovation d'un bien privé.

L'association culturelle Bixintxo n'a pas les moyens financiers de remettre en état et aux normes la salle

Bixintxo. Elle décide alors, en **2015**, de vendre à la commune cette salle au prix fixé par les services du Domaine (services des finances publiques de l'Etat) et ainsi pérenniser cet espace historique pour le village.

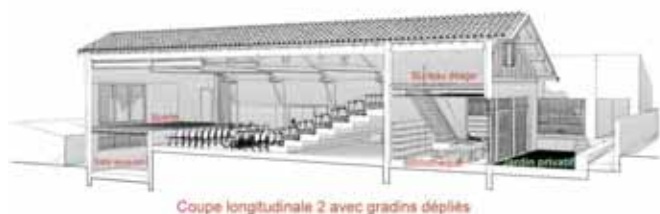
De nombreuses démarches administratives et réunions sont ensuite engagées, et vous pouvez retrouver les décisions dans les délibérations du conseil municipal, en ligne sur le site de notre commune.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Vous trouverez en complément de cet article les dessins de l'architecte retenu, vous permettant de visualiser le projet. Voici quelques explications pour mieux les comprendre :



- La **structure de la salle existante est conservée et rénovée**, seul l'auvent de façade est démolit et fera l'objet d'une reconstruction qui accueillera le hall d'entrée et une partie de la bibliothèque
- L'entrée, sur le chemin du village, comprend un **hall d'accueil** de près de 70 m², un espace bar (kiosque) et le coin sanitaire. Il permet aussi de présenter des expositions. Ce hall s'ouvre sur la bibliothèque et la salle de spectacle.
- La **bibliothèque**, 82m², dans le prolongement du hall d'accueil, s'ouvre sur un jardin intérieur privatif permettant un éclairage optimum. Au-dessus de la bibliothèque se trouve un espace de rangement et de réunion.
- La **salle de spectacle**, modulable, peut recevoir jusqu'à **181 personnes assises** avec des gradins électriques escamotables qui, une fois fermés, permettent d'accueillir près de **400 personnes debout**. Elle est complétée par une pièce de rangement du matériel technique et des garde-corps des gradins.



- La **scène**, de 42 m² est accessible depuis la salle mais également depuis le sous-sol par un escalier. Elle sera équipée de tous les moyens basiques de sonorisation, de vidéo et de lumière mais pourra recevoir du matériel plus

performant fourni par les artistes. Elle pourra être éclairée naturellement par une baie « occultable ».

- Le **sous-sol** de 42 m², accessible par l'extérieur, sert de loges pour les artistes, de salle de réunion et de rangement pour l'association Bixintxo et pourra être prêté aux associations qui en feront la demande. Il comprend sanitaire, douche et local de chauffage, un escalier permet d'accéder directement à la scène.

- L'ensemble est totalement intégré dans l'architecture du village et **l'aspect extérieur d'origine est conservé**. Il constitue un lien entre le Bourg et l'espace Bil Toki, les écoles et la salle multi-activité.

Cet ensemble culturel assurera une activité quotidienne. Il pourra présenter des expositions, des spectacles vivants et de danse, des concerts, des pièces de théâtre, accueillir les fêtes des écoles, les manifestations culturelles des associations, des conférences ainsi que des projections vidéo ou de films... Il pourra, dans certains cas, offrir un espace de repli de manifestations extérieures en cas de mauvais temps. Il sera également un lieu de répétition pour les associations.

Cette liste des utilisations potentielles se développera certainement en fonction des besoins. Ce sera l'outil culturel et festif de tous, associations, écoles, habitants spectateurs ou acteurs associatifs.

Les travaux démarrent courant mai 2016 et la livraison du chantier est prévue pour le mois de septembre 2017. Un arrêté municipal sera prochainement pris afin de réglementer la circulation et le stationnement aux abords du chantier.

SC





LE MOT DU MAIRE, AU NOM DE LA MAJORITÉ DES ÉLUS

Je ne me suis pas exprimée sur ce dossier jusqu'alors, utilisant mon énergie pour mener à bien ce projet et tenant à assumer au mieux, avec mes collègues, toutes les missions de Maire. Mais, il me semble qu'alors que le projet de rénovation de cette salle va débiter très prochainement, qu'il soit nécessaire d'expliquer, plus en détail, le positionnement de la majorité des élus communaux.

L'historique ayant été fait, je souhaite rappeler les raisons de notre décision.

Briscous possède un tissu associatif dense, plus de 30 associations (dont 11 associations culturelles) pour une population de 2701 habitants, et les besoins sont nombreux. La commune ne possédant pas de salle culturelle, la majorité du conseil municipal porte ce projet conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale des municipales, et validé par le vote des beskoiztar.

Ce projet a été inscrit au contrat territorial 2013-2016, signé entre la commune et le département et bénéficie d'un accord de subvention à hauteur de 30% du projet. Cette subvention est subordonnée à une fin de travaux avant septembre 2017. D'autres subventions (Etat, réserve parlementaire) ont également été sollicitées.

Cependant, 32 habitants de la commune, non membres fondateurs, ont initié un recours auprès du tribunal administratif, suivi d'un autre, par une personne, parmi ces 32, sur les mêmes arguments et enfin d'un dernier recours de 24 personnes parmi les 30 précitées s'opposant à ce projet et souhaitant que cette salle reste associative et qu'elle soit dédiée aux jeunes.

La commune n'a pas les moyens de faire une salle pour chaque catégorie de personnes et la mutualisation des salles est la meilleure solution pour limiter les impôts. D'autant plus que les jeunes bénéficient d'un local jeune, à l'école Ikas Bide, avec un poste d'animateur financé en grande partie par la commune. D'autre part, les comités des fêtes, constitués de jeunes, ont également un local, espace Xirrita, qui leur est exclusivement réservé.

Les recours déposés ont pour ambition de faire annuler la délibération des fondateurs citée plus haut, et de revenir aux statuts initiaux. De ce fait, toutes les délibérations prises ensuite par l'association et la commune deviendraient illégales et les membres fondateurs se verraient confier une association, dont les statuts datent de 1951, qui aurait pour objet de "développer les forces morales et physiques des jeunes gens et de préparer d'admirables jeunes filles" ils retrouveraient la pleine propriété d'une salle qui n'est ni aux normes sécuritaires, sanitaires et d'accessibilité. Et donc, inutilisable.

Avec quel budget paieraient-ils les travaux? Aucune démarche ni étude n'ont été faites à ce propos par les requérants, aucune subvention publique des diverses collectivités ne pourra être sollicitée, au vu des restrictions budgétaires.

Nous notons également que cette salle est restée pendant 20 ans sans activité et que, durant ce temps, aucune personne ne s'est manifestée pour relancer cette association.

Pour toutes les questions juridiques, nous avons confié ce dossier à l'avocat de la commune, les procédures sont en cours et nous ne pouvons pas communiquer sur ces éléments. Cependant, au vu du contenu du dossier et sur les conseils de notre avocat, la majorité des élus communaux a décidé de poursuivre le projet.

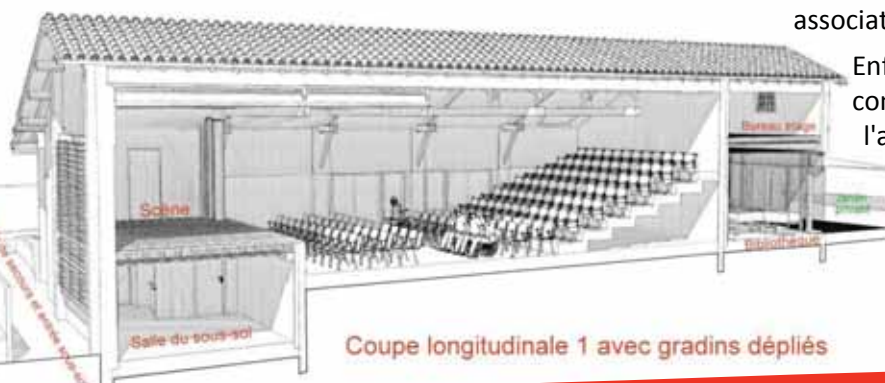
Notre volonté est de redonner vie à cette salle au cœur du village. Les anciens l'ont construite et nous souhaitons continuer, sans trahir les statuts qu'ils ont votés en 2011, en permettant que des manifestations culturelles s'y déroulent, en mettant cette salle à la disposition des associations de Briscous, pour le plus grand nombre de beskoiztar.

La salle Bixintxo est devenue la propriété de la Commune. La commune, c'est nous tous, et nous pouvons maintenant destiner une partie de ses ressources financières pour le bien commun.

L'espace culturel Bixintxo deviendra celui de "la culture pour tous" avec une utilisation quotidienne, grâce à la présence de la bibliothèque, et à un outil culturel adapté à toutes les manifestations culturelles organisées par les associations et les écoles.

Enfin, je souhaite remercier l'actuel Président, le conseil d'administration et les membres de l'association qui œuvrent au quotidien pour organiser des manifestations culturelles pour notre village, dans des conditions matérielles difficiles et pourtant, nous notons que leur programme culturel rayonne au-delà de notre village.

Fabienne AYENSA



Association Sportive et Culturelle ELGARREKIN... déjà 30 ans !

Créée en 1986, l'Association Sportive et Culturelle ELGARREKIN, Force basque-Chant, n'a cessé d'évoluer, afin de dignement représenter son village, mais aussi le Pays basque, au travers des différents spectacles et animations, dans toute la France.



Elgarrekin a également participé à de nombreuses compétitions et remporté, durant 13 années, le plus grand nombre de titres dans les jeux individuels de Force basque et des 2^{èmes} ou 3^{èmes} marches sur le podium de l'épreuve reine qu'est le tir à la corde (sokatira).

Pour se développer, l'association a, dans un premier temps, intégré la chanson en intermèdes dans tous ses spectacles et animations.

Puis, comme dans tout club sportif qui se veut pérenne, il faut initier et former des jeunes. C'est ainsi qu'en 1996, tout logiquement, Elgarrekin se dote d'une école de force basque, une première en France.

Un lien très particulier s'est tissé avec un autre sport bien connu et pratiqué dans notre région, et bien au-delà, c'est bien sûr le rugby. En effet, par le passé, beaucoup de grands noms du rugby, issus du Pays basque, ont pratiqué

ces jeux de force et, depuis, bon nombre de rugbymen ont associé leur sport et la force basque. Comme par le passé, c'est le cas aujourd'hui encore pour beaucoup de compétiteurs et entraîneurs de l'association Elgarrekin.

30 ans plus tard, le spectacle proposé est bien rodé : 90 minutes non-stop où défilent avec harmonie les défis dans les épreuves de force, les chants et les commentaires sur les performances réalisées et les origines de ces jeux.

Mais, qualité et force d'innovation restent de rigueur. En effet, depuis quelques temps déjà, Elgarrekin a minutieusement mis au point une nouvelle formule : le repas spectacle. C'est très justement cela qui nous est proposé le **samedi 25 juin 2016 à Lokarri, à partir de 12h**, afin de fêter ensemble ce trentième anniversaire.

Avec une surprise, toujours dans le cadre sportif de l'association, devinez quoi, il y aura des épreuves féminines. En effet, Elgarrekin a aussi une équipe féminine. Qui a dit que le Basque était macho ?

Forte d'une quarantaine de membres, sportifs, chanteurs, musiciens, l'association Elgarrekin n'a pour objectif que de poursuivre son évolution, en améliorant et en développant ses prestations, pour mieux encore représenter et promouvoir la culture et les traditions basques.

Par avance joyeux anniversaire à cette association et à son Président fondateur Jean-Pierre Sorhouet, ceci est à souligner, toujours en exercice. Venez nombreux à cette occasion, le 25 juin prochain, pour assister et participer à ce repas-spectacle. Vous pourrez vous essayer dans la plupart des jeux, et pourquoi pas, vous mesurer à eux ! Tout cela dans la joie et la bonne humeur, autour du repas animé, également, par les chanteurs et les musiciens.

Pour en savoir plus sur cette association, voici le lien de son site internet:

forcebasque.allcommerces.com

Elgarrekin

Journée Sécurité Routière

Le 7 avril dernier, l'association Goxoki a organisé une journée sécurité routière.

En présence de Madame le Maire, de Monsieur Jacques Convert, Président de la fédération générations mouvement des Pyrénées Atlantiques et du Major de gendarmerie Scudellaro, cette journée a été, à la grande satisfaction du conseil d'administration de Goxoki, une réussite.

Trente-sept personnes exactement, pas nécessairement adhérentes à l'association, ont pu à travers un test de 40 questions, revoir ou apprendre les nouvelles règles de circulation, les nouveaux panneaux routiers... et avoir en retour des réponses à toutes leurs interrogations ou incertitudes.

Le succès de cette journée dénote bien une attente d'un grand nombre d'entre nous, d'autres formations de ce genre devraient donc suivre !



Association Goxoki



Argiartea s'expose

A l'occasion du « Parcours d'Artistes » qui a lieu une fois par an à Bayonne, ARGUARTEA présentera une préexposition le week-end des 20 – 21 et 22 mai 2016 à l'atelier Saint-André 7, rue du Trinquet à Bayonne.

Cette année, le thème retenu par les artistes est d'actualité. En effet, la LIBERTE sera déclinée sous toutes ses formes, avec des supports originaux.

Les membres de l'association qui travaillent depuis des mois sur cette idée vous recevront avec plaisir.

Cette préexposition sera le point de départ pour une exposition finale réservée, bien sûr, à la commune de Briscous.

Association Argiartea

Gala de fin d'année

Le **samedi 4 juin 2016 à 19h00** dans la salle **Bil Toki**.

Fière de ses deux ans d'existence et de ses 50 adhérents, l'association « Danse a Briscous » profite de la tenue de son assemblée générale pour organiser son gala de fin d'année

Cette soirée sera composée de deux parties :

- un apéritif spectacle au cours duquel sera présentée une pièce originale, écrite et réalisée par Jeff LEFEVRE, notre prof de danse et jouée par les adhérents. Celle-ci donne un aperçu des activités des cours et de ce que nous y avons appris.

- un repas dansant animé par l'orchestre ATTITUDES qui permettra aux élèves de mettre en pratique leurs acquis et aux invités d'occuper la piste entre les plats jusque tard dans la soirée.

Une occasion festive de partager ensemble un bon moment de rires et de danses.

Le nombre de places étant limité, nous invitons les personnes intéressées à ne pas trop tarder à prendre leurs réservations.

AU THEATRE CE SOIR

DANSE A BRISCOUS
SAMEDI 04 JUIN à 19h00



Spectacle + Repas Dansant 20€

Réservations : 06.19.77.08.89
danseabrisous@gmail.com

Association Danse à Briscous

CONCERT GRATUIT D'OTXALDE

Le groupe OTXALDE, pour notre plus grand plaisir, présentera son nouvel album AMALUR BEGIRA le samedi 7 mai à la salle Bil Toki.

Après la sortie de HAZIA en 1996 et de AMESLARI en 2008, nous ne doutons pas que ce nouveau CD sera riche en découvertes et en émotions.



Pièce de théâtre en basque

La soirée du 26 février dernier a permis aux amateurs de théâtre basque de se retrouver, salle Bil Toki, pour découvrir la pièce XALBATTIN, sur le thème des concours de bertxularis.

Si, hélas, la chambrée de spectateurs était limitée, ceux qui avaient répondu présents ont pu apprécier une pièce empreinte d'humour, portée par de très jeunes acteurs amateurs de Macaye, pleins d'énergie.

Chacun des spectateurs s'est dit satisfait par cette soirée conviviale qui s'est achevée par des échanges avec la troupe et par un pot de l'amitié.

Gageons maintenant que chaque spectateur saura convaincre son entourage de participer aux prochaines manifestations organisées par l'association culturelle Bixintxo qui tente d'offrir des animations pour un public aux centres d'intérêts variés.



Association Bixintxo

Ça jazz au Bourg

Dans sa première mouture, les groupes de jazz sont venus enflammer le cœur du village, en plein air, aux soirs du 13 juillet 2014 et 2015. Eclectiques, il y en a eu pour tous les goûts, qu'on aime le déguster recueilli ou le partager autour d'une table avec des amis.

Pari réussi pour l'association culturelle Bixintxo dont le projet était né d'une envie d'animer le centre bourg pour le plaisir de ses habitants, avec la participation des commerçants qui pouvaient tirer partie de cette animation. Les 3 commerçants les plus

concernés affichant une belle fréquentation, le but était atteint.

Et, au final, un public largement satisfait, même si certains pouvaient regretter de ne pas écouter les notes de jazz dans un silence d'église.

Cette année, l'association a engagé une réflexion au sein de son conseil d'administration pour affiner cette manifestation, coûteuse en énergie et en deniers, et bien sûr, soumise aux aléas du temps.

Fallait-il conserver une animation en centre bourg, avec le soutien des

commerçants, avec un bal populaire le 13 juillet ? Réserver une autre date, en intérieur, pour les amoureux du jazz ? Une réunion a alors été envisagée, les commerçants y ont été invités mais l'association Bixintxo n'a pas réussi à mobiliser les énergies et, à regret, a abandonné le projet initial et s'est tournée vers une autre forme. « Ça jazz au bourg » aura bien lieu à l'automne et vous réserve quelques surprises.

Association Bixintxo

L'APEL des l'école Saint Vincent vous propose...

Documents à télécharger sur le site communal www.bris cous.fr, « Nos pages jaunes », « Associations », « APEL École Saint Vincent ».

Ball trap et repas des Salines

Connaissez-vous la citation : en mai fais ce qu'il te plaît ? C'est donc l'occasion de se retrouver... 2 dates à retenir ! Le samedi 14 mai 2016 et le dimanche 22 mai 2016

Rejoignez-nous le 14 mai à partir de 9 h sur les hauteurs de Briscous (route de l'Enseigne) pour participer à notre ball-trap organisé tous les 2 ans.

Ouvert à tous, profitez de cette journée pour vous essayer à cette activité, admirer et encourager nos tireurs dans le cadre du Challenge LARREY. De nombreux lots sont à gagner.

Un petit creux ? Un repas paëlla sera proposé ainsi que des en-cas tout au long de la journée.

Continuons de faire ce qu'il nous plaît le 22 mai ! Où ? En plein cœur du quartier des Salines. Cette journée débutera à 9h sous chapiteau par la messe traditionnelle et sera suivie à 12h30 du délicieux repas paëlla (15 €) animé par le comité de la St Michel ! Attendez-vous au meilleur comme au pire (réservation au 06 34 41 24 11 ou au 06 37 92 14 06 avant le 15 mai 2016)

Attention les places sont limitées.

Nous vous attendons nombreux pour passer deux bons week-ends en votre compagnie.

Comité des fêtes des Salines

Concert Xaramela

L'Association culturelle Bixintxo vous invite à ne pas rater le concert de XARAMELA qu'elle organise le **vendredi 3 juin à 20h30**, en l'église de Briscous.

Ce chœur mixte créé en 1986 par Javier Bello Portu a pour vocation la mise en valeur du patrimoine polyphonique. Il vous offrira un répertoire éclectique mêlant chants religieux et profanes dans plusieurs langues. Depuis une vingtaine d'années, Marie-José Goudard-Ardohain (beskoitzar) dirige avec dynamisme une cinquantaine de choristes enthousiastes qui ont plaisir à chanter ensemble.

Laissez vous embarquer pour un agréable moment de détente !

Association Bixintxo



Nouveautés des commerçants et artisans

Commerçants



Dès les premiers beaux jours, le service reprendra en terrasse.

Vival

- Pour vos confitures, abricots français en caquettes de 5 kg à prix très compétitif. Passez vos commandes à Sylvie.
- Sylvie et Tony remercient tous les clients qui goûtent et apprécient les pains de leur « point chaud ».
- Profitez de notre point de vente relais de « La Croustade d'Odette » de la zone artisanale de Mendiko Borda (croustade, gâteau basque, pastis landais, cannelés).

Tabac Presse

Passionnée de littérature de jeunesse, Sylvie BORDALECOU-LAXAGUE a souhaité se lancer dans l'écriture.

Elle dédicacera son premier roman *Ombres sur la falaise*, plus particulièrement destiné aux jeunes de 9 à 99 ans, **le 14 mai de 10h à 12h au tabac presse**. Le thème : du Pays basque à la Normandie, une halte en Périgord est le centre de l'intrigue.

Campagne et Saveurs

Point de vente du « Pain de Claire » (voir ci-dessous rubrique « Nouvelles entreprises »).
En rayon maintenant des pâtes alimentaires fermières sans gluten.



Un nouveau soin, EE Detox, à l'orange sanguine (dynamise la peau et recharge en vitamines) vous est proposé ce printemps.
Pour la Fête des mères, pensez aux bons cadeaux avec ce nouveau soin des îles (Monoï vanille) pour une évasion le temps d'un soin.

"Faire travailler nos commerçants, artisans et entrepreneurs locaux, c'est favoriser notre richesse locale et nos emplois"

Nouvelles entreprises



BRISCOUS poursuit son développement économique avec deux nouvelles créations d'entreprises :

JL PLOMBERIE un nouveau plombier au cœur du Bourg pour tous vos travaux de plomberie, sanitaire, chauffage, énergie renouvelable et nettoyage de plancher chauffant



Retrouvez les sur notre site Internet www.brisco.us.fr ou www.beskoitze.fr rubrique « Nos pages jaunes »



LE PAIN DE CLAIRE
Claire Courvaud
64240 Briscous
05 60 85 27 26
clairecourvaud@petrole.fr
lepaindeclairerjmdo.com

Le Pain de Claire : artisan boulanger depuis 1 an, Claire propose des pains au levain, cuits au four à bois, faits à partir de farine bio. Installée chez elle, elle n'a pas de boutique mais on peut trouver son pain chez Campagne et Saveurs.

Les derniers travaux du village

Ce début de printemps a été propice à la réalisation de travaux communaux :

Les premiers travaux de mise aux normes handicapés (Ad'Ap) ont débuté avec la transformation et l'aménagement du hall d'entrée et du secrétariat de la mairie. Ils se poursuivront dans le courant de cette année.



Le nouveau rond-point de l'entrée Est, sur la départementale vers Bardos, est maintenant en service. Il permet aux riverains de profiter d'entrées et de sorties sécurisées. C'est aussi un ralentisseur naturel d'entrée de village pour les véhicules circulant sur la départementale.



Un journal électronique, placé sur le candélabre devant le restaurant Joanto, vous informe maintenant de tous les événements de la commune (fêtes, manifestations, réunions...). Il permet à la municipalité de communiquer et est à la disposition de toutes les associations pour leurs annonces (messages à communiquer au secrétariat de mairie).



Des travaux d'isolation thermique et phonique, à la mairie, ont permis le remplacement de toutes les fenêtres anciennes par des fenêtres en PVC avec double vitrage. Les fenêtres du premier étage seront également bientôt remplacées.

SC

Vous avez dit intergénérationnel ?

Les vacances de février sont déjà loin et on pourrait les oublier pour se consacrer aux suivantes. Les suivantes ?, celles du printemps ?, mais elles se terminent demain !

Revenons donc à celles de février dernier dont le programme a été préparé par les animateurs du CCAS avec l'aide exceptionnelle d'Oinak Arin.

Pour la vingtaine d'enfants de 3 à 10 ans qui ont fréquenté le centre de loisirs entre le 15 et le 26 février, il s'agissait de se familiariser avec la spécificité du carnaval Labourdin, ravivé chaque année par Oinak Arin. Pendant la première semaine, tous les après-midi, ce sont des jeunes danseurs de 16 à 19 ans qui sont venus apprendre aux enfants, différents pas de danse. Certains les avaient déjà appris à l'école mais tous ont apprécié. Au terme de cette première semaine,

c'est un vétéran d'Oinak Arin qui a raconté l'histoire du carnaval et celle du village se construisant au fil du temps.

De leur côté, les enfants ont préparé leurs costumes, leurs chapeaux avec pour modèle ceux prêtés par Oinak Arin et la documentation préparée par la bibliothécaire. Au terme de la deuxième semaine, le mauvais temps n'a pas permis aux enfants de défiler dans Briscous mais la fête a bien eu

lieu, comme en témoigne la photo. Les plus grands du centre de loisirs ont préparé un goûter qui, après les danses, a été partagé entre tous.

Merci aux danseurs d'Oinak Arin qui, pendant leurs vacances, ont consacré du temps pour transmettre aux plus jeunes des éléments forts de nos traditions. Voilà une preuve supplémentaire du lien intergénérationnel qui se tisse à Briscous.

AL



Transports scolaires

Le conseil municipal a décidé de prendre en charge la participation familiale pour le transport des enfants beskoiztar scolarisés dans les écoles de Briscous.

Le nouveau règlement des transports scolaires, voté par la majorité des élus du conseil départemental instaure **une participation familiale** à partir de la rentrée de septembre 2016.

Pour information la commune verse également, au conseil départemental, 70 € par collégien et lycéen et 35 € par élève de primaire utilisant ce transport.

Quelles incidences cela a-t-il pour les beskoiztar ?

Le département organise le transport scolaire pour les collégiens et les lycéens. Les familles devront donc payer leur participation à l'inscription (du 13 mai au 17 juillet 2016) sur le site www.transports64.fr.

Les demandes faites après la date de clôture des inscriptions seront majorées de 20 €.

Combien coûtera, à partir de la rentrée de septembre 2016, l'utilisation du service Transport 64 scolaires ?

Mon enfant est demi-pensionnaire		
Tarif de base	100€	pour le 1 ^{er} enfant
	80€	pour le 2 ^{ème} enfant
	0€	Pour le 3 ^{ème} enfant, et au delà
Tarif majoré	180€	Par enfant
Mon enfant est interne		
Tarif de base		40€
Tarif majoré		60€

Quelles sont les conditions d'application du tarif de base et du tarif majoré ?

Tarif de base :

- Élève scolarisé dans son établissement de secteur dans le public ou l'établissement privé le plus proche;
- Élève âgé de plus de 4 ans ;
- Élève domicilié à plus de 1,5 km de son établissement, dans le primaire, et de 2 km dans le secondaire.

Tarif majoré :

- Élève scolarisé dans un autre établissement ;
- Élève domicilié à moins de 1,5 km de son établissement, dans le primaire, ou moins de 2 km dans le secondaire.

Si mon enfant suit des options particulières, je le signale lors de l'inscription pour que le département puisse étudier son dossier.

Comment est-ce que je peux payer cet abonnement ?

Vous pourrez payer par carte bancaire en 1, 4 ou 10 fois, au moment de l'inscription.

Pour plus d'informations consulter le site du département : www.transports64.fr

Gratuité maintenue pour le transport des enfants beskoiztar scolarisés dans les écoles de Briscous.

Pour les élèves en primaire, le département peut confier la gestion des transports à la commune si celle-ci le souhaite, et verser une subvention de compensation partielle. Les élus de la commune ont choisi cette option.

Les transports scolaires sur Briscous sont maintenus à l'identique des années précédentes (enfant de plus de 4 ans (sauf liaison école Salines-Ikas Bide, enfant de moins de 4 ans accepté car présence d'une ATSEM dans le bus) et habitant à plus de 1,5 km de l'école) et **les familles ne paieront pas**. Les élus ont voté cette délibération lors du budget afin que **les transports restent accessibles à tous**.

Le coût pour la commune est évalué à 9 400 € en plus du coût de l'organisation des transports ou de la participation de la commune pour les élèves plus âgés, soit un total de 21 600 €.

Les inscriptions pour les enfants beskoiztar scolarisés dans les écoles de Briscous se feront **en mairie entre le 13 mai et le 17 juillet 2016**.



Portes ouvertes chez les Sapeurs-Pompiers

Les soldats du feu de la caserne d'Urt vous ouvrent leurs portes le **dimanche 5 juin**, toute la journée.

Venez découvrir la caserne, les véhicules et assister aux nombreuses démonstrations qui sont prévues.

Un espace buvette et restauration vous permettra de passer la journée avec eux, tout en comblant vos petits creux.



Rappel

BOURSE AUX PLANTES ET GRAINES

Dans le précédent numéro d'ELEAK, nous évoquons l'initiative individuelle de Sylvie qui organise la traditionnelle bourse aux plantes le dimanche 8 mai devant Vival.

N'hésitez pas à l'appeler au 05 59 31 76 22 pour lui manifester votre intérêt et votre participation.



Elagage sous les lignes électriques

Afin de garantir la sécurité des personnes et le fonctionnement des lignes électriques, ERDF rappelle qu'il incombe aux propriétaires privés de contenir les plantations, par abattage ou élagage, afin que celles-ci n'empiètent pas sur le domaine public. Pour les ouvrages électriques installés sur votre propriété, assurez-vous donc que le développement de vos plantations situées sous une ligne aérienne ne compromettra pas le respect des distances réglementaires de sécurité. Avant tout, une sage précaution est de ne rien planter qui puisse être préjudiciable sur le long terme, à la solidité et à l'entretien des ouvrages électriques.

En tout état de cause, vous devez permettre à ERDF l'accès à votre propriété pour que l'entreprise puisse prendre en charge l'élagage et l'abattage de vos plantations, si nécessaire.

Pour les lignes téléphoniques, l'opérateur historique Orange peut agir conjointement avec la mairie concernée. Cependant les conseils en matière de plantation et d'entretien à proximité de ces lignes restent valables pour les particuliers. Une vigilance accrue est de mise, d'autant que les lignes téléphoniques sont plus basses et plus vulnérables de ce fait.

JL

1 : *Un petit rappel qui est loin d'être inutile, à ce que nous pouvons constater ici ou là, s'agissant des déchets verts, résidus de tonte ou de taille : il est interdit de les déposer ou de les laisser traîner le long de la voie publique, et qui plus est, de les y brûler. Avis aux personnes qui ne seraient pas encore **au courant** : la déchetterie est davantage indiquée pour cela ; un peu de civisme et de bon sens en indiquera le chemin ...*

Concours "Village coquet"

Le printemps est arrivé et avec lui les jardins se parent de couleurs et de verdure.

C'est le moment de lancer le traditionnel concours de maisons, balcons fleuris et jardins minéraux.

Début juillet, le jury, composé des élus municipaux, sera invité à apprécier les efforts réalisés par les habitants pour le fleurissement et l'aménagement végétal de leur propriété, de leur balcon, fenêtre, terrasse, contribuant ainsi à l'embellissement du village.

Il prendra en compte la qualité et l'originalité de la composition, son harmonie, la diversité des végétaux, la propreté, tout un ensemble placé sous le signe de l'environnement.

Il recensera ainsi les candidats potentiels, qui se distinguent par la qualité et l'aspect de leur espace dédié, tout en tenant compte des critères précis définis dans le règlement.

« Fleurir toujours plus, mais différemment ! »

Si la composition d'un joli jardin passe avant tout par une harmonieuse disposition visuelle, jouer subtilement sur le parfum des fleurs s'avère intéressant et riche de plaisirs, un endroit dans lequel tous vos sens se mettent en éveil ! Embellissons le village ! C'est la devise de Briscous, pour sensibiliser la population aux bienfaits d'une décoration florale, d'une sensibilité à la propreté et à l'esthétique, avec pour objectif un attrait toujours plus séduisant.

Pas d'inscription nécessaire.

Le règlement du concours est consultable en mairie ou sur notre site : www.briscous.fr ou www.beskoitze.fr rubrique « Briscous au quotidien », « Environnement »

FD



Grippe aviaire

En raison de la grippe aviaire qui sévit actuellement dans notre région, la Préfecture des Pyrénées Atlantiques se rappelle à notre bon souvenir en édictant deux obligations résultant de l'arrêté du 24 février 2016, relatif au recensement des volatiles détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

1. Du 18 avril au 16 mai 2016, toutes les volailles et oiseaux captifs doivent être tenus en confinement pour éviter tout contact avec d'autres oiseaux.
2. Un formulaire spécifique, Cerfa n°15472*01, doit être remis en mairie, dûment complété, par les particuliers concernés. Ce formulaire peut être téléchargé en PDF sur le site de la commune ou retiré au secrétariat de la mairie.

JL



TREMBLEMENTS

A Briscous, quelques personnes se souviennent, à l'occasion du tremblement de terre de ces derniers jours en Charentes-Maritimes, de l'émotion suscitée par le séisme survenu dans le village d'Arette, le soir du 13 août 1967, et dont l'onde de choc a marqué les esprits jusqu'à notre humble plaine, un peu bosselée par-ci par-là, quand même. – Nous, on a dormi à poings fermés, rapporte cette grand-mère. Ce n'est que le matin qu'on nous a tout raconté. Quelques minutes après onze heures du soir, la place du village était pleine de gens inquiets et étonnés qui échangeaient leurs premières impressions, avec force détails et moult interrogations. La parole s'est déliée jusqu'à pas d'heure : l'ancêtre de la cellule psychologique de crise était née. Dans notre séjour, le lourd gong chinois en cuivre s'est décroché de son support en fer forgé auquel il était retenu par l'antique chaîne de montre de mon grand-père. – Espèce de grand gong, tu peux pas nous laisser dormir ?

Chez nos voisins d'Urt, la fête patronale battait son plein. Un danseur, aujourd'hui perclus, se souvient encore : – Ça bougeait sous les pieds,

Le grenier à histoires



c'était bizarre, on ne comprenait pas ! La part des anges faite et renseignements pris auprès de quelques survivants, la buvette n'y était pour rien, ce coup-là, pas plus que les fourmis dans les jambes des amourettes d'un soir d'été. C'était bel et bien la version tellurique de la danse de Saint-Guy !

JL

MARIAGES



Fabien BEYRIE et **Barbara FELEDZIAK** - le 26 mars 2016, Résidence Xolan, Chemin Larrondoia
Jacques ROULLIER et **Marie ERRECART** - le 20 avril 2016, Maison Uzpurua, Chemin des Crêtes

NAISSANCES

Odei BOULIN HIRIGOYEN - le 10 mars 2016, Résidence Behotegia - Appartement 14, Bâtiment A
Nahia AMIGORENA - le 11 mars 2016, Chemin Jauberria les Salines
Panpi FERREIRA DE SOUSA LARRE - le 12 mars 2016, Chemin Jauberria, Lotissement Ildaska
Inaya PINLOU - le 12 avril 2016, Résidence Behotegia - Appartement 4, Bâtiment A



DÉCÈS

Claudette BERNARD - 66 ans, chemin de l'Enseigne, le 8 mars 2016
Marie Pascaline ERRECART - 82 ans, Maison Uzpurua Chemin de Crêtes, le 10 mars 2016
Emile CAPDEVILLE - 80 ans, Maison Borda Harriet, le 13 mars 2016
Alberte ELISSALDE - 86 ans, Martindegia, le 12 avril 2016
Pierre BARNETCHE - 83 ans, 11 Plaza Ondoa, le 20 avril 2016

AGENDA

Dimanche 8 mai	Cérémonie au monument aux morts à 10h, Mairie
Samedi 14 mai	Finales de pelote ASC LOKARRI, à Lokarri Ball Trap du comité des fêtes des Salines, au quartier de l'enseigne
Samedi 21 mai	Tournoi de pétanque du local Jeunes, à Lokarri
Dimanche 22 mai	Repas de quartier aux Salines, organisé par le comité des fêtes
Vendredi 3 juin	Concert Xaramela, 20h30, Église
Samedi 4 juin	Danse à Briscous, salle Bil Toki
Dimanche 5 juin	Vide grenier de l'école Privée Saint-Vincent, à Lokarri Portes ouvertes des Sapeurs-Pompiers d'Urt
Samedi 11 juin	Fête du tennis, à Lokarri
Samedi 18 juin	Fête scolaire des écoles publiques, à Lokarri
Samedi 25 juin	30 ans Elgarrekin Force Basque, à Lokarri
Samedi 2 juillet	Repas des chasseurs, à la salle Xirrita

FD

ELEAK 48

COMITÉ DE RÉDACTION

Raymonde AUTIER BOTELLA, Sophie BAGNERIS, Serge CHAULET, Florence DOYHAMBEHERE, Maryannick DOYHENARD, Annie LAGRENADE et Jean LETAN

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Fabienne AYENSA

MISE EN PAGE

Yann'Dev

IMPRESSION

Imprimerie du Labourd